

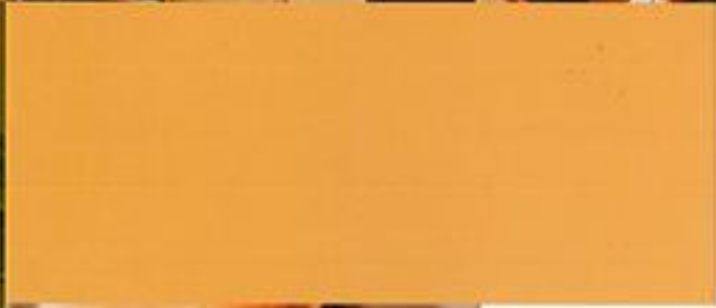


Rapport annuel 2020

Conseil de quartier
Neuchâtel Est-Lebourgneuf

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

Table des matières

1. Mot de la présidente	4
2. Composition du conseil d'administration	5
Les membres élus au sein du conseil d'administration lors des élections du 21 octobre 2020 :	5
Les conseillers municipaux sans droit de vote :	5
La secrétaire de soutien depuis novembre 2019 :	5
Animation, communication et soutien :	5
3. Activités réalisées en 2020.....	6
4. Dossiers suivis par le conseil de quartier	6
A- Projet d'aménagement du Parc Linéaire de la Rivière du Berger sur l'emprise de l'aqueduc municipal.	6
B- Parc industriel des Carrières :	6
Présentation d'un plan d'action pour la réduction des nuisances	6
C- Omnibus secteur Lebourgneuf	7
Angle d'éloignement -boulevard Lebourgneuf/ rue de l'Islet	7
Tables de concertation	7
A. Table de concertation vélo des conseils de quartier – M. André Dalaire.....	7
B. Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA) – Mme Lise Bilodeau.....	7
C. Rencontre des Acteurs Lebourgneuf – Mme Liane Bourdages	8
D. Stratégie de sécuritaire routière. Mme Nathalie Paquet- Bélanger	8
E. Vision de l'habitation de la Ville de Québec - Mme Lise Villeneuve	8
Vision de l'habitation de la Ville de Québec est orientée autour du concept du milieu de vie durable ..	8
Une présentation ZOOM a eu lieu le 5 novembre 2020 pour mieux expliquer le projet.	8
Vie communautaire	8
5. Invitations, présentations et projets d'améliorations au conseil de quartier	8
A. Invitations.....	8
6. Communications	9
A. Page Facebook : www.facebook.com/cdqnel	9
7. Formation offerte aux membres des conseils de quartiers par la ville de Québec.....	9
8. Plan d'Action 2015-2020.....	9
9. Remerciements	9
ANNEXE 1 – États financiers	11

ANNEXE 2 – Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2020 14

1. Mot de la présidente

À titre de présidente, voici le rapport annuel 2020 que je dépose au nom du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL).

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens et des citoyennes et ceux de la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités 2020 du conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers au 31 décembre 2020.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie le Covid-19. Donc, aucune réunion n'a eu lieu en présentiel. Nous avons dû nous adapter rapidement aux séances électroniques.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil de quartier qui se sont adaptés à cette dure réalité.

Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières. Je remercie également Mme Hélène St-Pierre, pour son professionnalisme, M. Jason Fournier et M. Mario Demeule, conseillers en consultations publiques, et nos conseillers municipaux, Mme Dominique Tanguay et M Patrick Paquet,

Et enfin, mes remerciements à Mme Marie-Ève Gagnon, qui met à jour notre page Facebook.

Lise Bilodeau, présidente

2. Composition du conseil d'administration

Les membres élus au sein du conseil d'administration lors des élections du 21 octobre 2020 :

Mme Lise Bilodeau	Présidente (mandat de 2 ans)
M. André Dalaire	Vice-président (mandat de 2 ans)
Mme Lise Villeneuve	Trésorière (mandat d'un an)
Mme Nathalie Paquet-Belanger	Administratrice (mandat d'un an)
Mme Cynthia Fauteux	Administratrice (mandat de 2 ans)
Mme Samar Ibnourachick	Administrateur (mandat d'un an)

Les membres déjà en poste au conseil d'administration lors des élections du 21 octobre 2020 :

Mme Liane Bourdages	Secrétaire (mandat d'une autre année)
M. Jean-Guyler Darcelin	Administrateur (mandat d'une autre année)
M. Agustin Melo-Rejas	Administrateur (mandat d'une autre année)

Les membres qui ont mis fin à leur participation :

Mme Samar Ibnourachick	Administratrice
Mme Nathalie Paquet-Belanger	Administratrice
Mme Manon Talbot	Administratrice

Les conseillers municipaux sans droit de vote :

Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale, district des Saules
M. Patrick Paquet	Conseiller municipal, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M. Steeve Verret	Conseiller municipal, district Lac-Saint-Charles–Saint-Émile

La secrétaire de soutien depuis novembre 2019 :

Mme Sheila Benoît

Animation, communication et soutien :

M. Mario Demeule	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Jason Fournier	Conseiller en consultations publiques. Service de l'interaction citoyenne
Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

3. Activités réalisées en 2020

En 2020, le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu 8 séances régulières, une assemblée spéciale. L'assemblée générale qui devait avoir lieu le 15 avril 2020 et elle a été reportée au 21 octobre 2020.

Le tableau de l'annexe 2 présente de façon détaillée tous les mandats de consultations publiques et demandes d'opinions traitées par le conseil de quartier en 2020.

4. Dossiers suivis par le conseil de quartier

A- Projet d'aménagement du Parc Linéaire de la Rivière du Berger sur l'emprise de l'aqueduc municipal.

La Ville a présenté un projet d'aménagement d'un sentier piétonnier dans le secteur Neufchâtel. Pour poursuivre ce sentier au nord de l'avenue Chauveau, la Ville devait se réappropriier l'emprise de la Ville que les citoyens limitrophes s'étaient attribuée. Ce sentier a pu être aménagé à la suite de certains arrangements avec certains de ces résidants qui demeurent au nord de l'avenue Chauveau et à l'ouest de la rue Saint-Charles.

B- Parc industriel des Carrières :

Présentation d'un plan d'action pour la réduction des nuisances

Le comité « Bon voisinage » a été mis sur pied. Une représentante des citoyens : Mme Lise Potvin, en fait partie. De plus, un service d'accompagnement des industriels du parc des Carrières a été mis en place.

Malheureusement, le plan d'action a dû être mis en veilleuse à cause de la pandémie de la Covid-19, particulièrement les rencontres du comité « Bon voisinage ». Certaines actions avec les industriels se sont quand même poursuivies.

C- Omnibus secteur Lebourgneuf

Angle d'éloignement -boulevard Lebourgneuf/ rue de l'Islet

Après consultation publique et témoignages des citoyens de la rue l'Islet, il fut décidé au Conseil d'arrondissement de retirer son règlement Omnibus.

Tables de concertation

A. Table de concertation vélo des conseils de quartier – M. André Dalaire

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf est membre de la table de concertation vélo des conseils de quartier de la Ville de Québec. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Au cours de la dernière année, en raison du contexte, la table de concertation vélo n'a tenu que trois rencontres virtuelles traitant de sujets tels que :

1. Vision de la mobilité active
2. Ouverture et fermeture du réseau cyclable
3. Pistes cyclables hivernales
4. Infrastructures (pistes) protégées
5. Pistes cyclables vs réseau structurant
6. Vélo partage
7. Projet d'élections d'un comité exécutif élargi

B. Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA) – Mme Lise Bilodeau

Depuis 2013, le conseil de quartier est présent à la *Table de concertation Le Pont (SANA)*. En 2020, nous avons été représentés par mesdames Julie Létourneau et Bianca Dussault.

« Le Pont » : Le Pont est un projet qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans Neufchâtel Est et dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ Mieux comprendre la pauvreté en établissant un diagnostic du territoire et le maintenir à jour;
- ✓ Contribuer à l'intégration des citoyens et citoyennes de la communauté vivant en situation de pauvreté et de marginalité dans une démarche d'autonomisation;
- ✓ Favoriser le développement d'environnements qui contribuent au bien-être des citoyens et citoyennes;
- ✓ Permettre une chance égale à tous et à toutes d'avoir accès aux ressources;
- ✓ Consulter les citoyens et citoyennes dans la définition des besoins et dans les démarches pour y répondre;
- ✓ Se concerter pour optimiser les ressources du territoire tout en ayant une vision à long terme.

C. Rencontre des Acteurs Lebourgneuf – Mme Liane Bourdages

Cette table de concertation est mise en veille en raison de la pandémie.

D. Stratégie de sécuritaire routière. Mme Nathalie Paquet- Bélanger

La Ville veut mettre en place la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 qui vise à réduire la vitesse, à être courtois et à sécuriser les trajets scolaires et les routes. Le Conseil de quartier a la possibilité de s’impliquer puisque des sommes peuvent lui être attribuées.

E. Vision de l’habitation de la Ville de Québec - Mme Lise Villeneuve

Vision de l’habitation de la Ville de Québec est orientée autour du concept du milieu de vie durable

Une présentation ZOOM a eu lieu le 5 novembre 2020 pour mieux expliquer le projet.

Vie communautaire

- Espaces publics (parcs...)
- Milieu naturel (boisées...)

Création de 5000 nouveaux logements d’ici 2025

- 2 600 logements sociaux
- 2 000 résidences pour aînés (dans les centres commerciaux)
- 400 mini maisons ou annexes ou ajout d’un logement dans maison déjà habitable.

Aménagement de lieux de rencontre dans les quartiers

Ajout de 28 000 nouveaux ménages dans la Ville d’ici 2036 et probablement plus selon les derniers estimés.

5. Invitations, présentations et projets d’améliorations au conseil de quartier

A. Invitations

- ✓ Vision de l’habitation
- ✓ Stratégie de Sécurité routière de la ville de Québec, vidéoconférence
- ✓ Programme de consultation gratuite offert par la Ville de Québec pour recevoir des recommandations et faire planter des arbres (mise en veille pour cause la Covid-19).

6. Communications

A. Page Facebook : www.facebook.com/cdqnel

La page Facebook du Conseil agit comme l'extension de celui-ci en relayant des nouvelles relatives aux actualités et enjeux concernant le quartier. Le Conseil l'utilise pour communiquer sur les enjeux qui peuvent affecter directement ou indirectement les affaires du quartier, notamment en ce qui concerne les questions de mobilité urbaine et de sécurité routière, d'urbanisme et de gestion des matières résiduelles. Également, la page Facebook permet de diffuser l'information relative aux rencontres du quartier, les consultations à venir et les ordres du jour.

La page est administrée par Lise Bilodeau, André Dalaire et Marie-Ève Gagnon alors qu'elle est alimentée régulièrement par Marie-Ève Gagnon, ancienne bénévole du Conseil de quartier.

7. Formation offerte aux membres des conseils de quartiers par la ville de Québec

En 2020, un membre de notre conseil a participé à une formation offerte par la Ville de Québec, initiation à l'urbanisme.

8. Plan d'Action 2015-2020

Le plan d'action du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf a été adopté en 2015. Cependant, comme l'attention du conseil a plutôt été dirigée vers les multiples assemblées publiques de consultation, il n'a pas eu l'occasion de le mettre en œuvre au cours de l'année 2020.

9. Remerciements

En terminant, votre conseil de quartier tient encore une fois à vous remercier, vous les citoyennes et les citoyens, celles et ceux d'entre vous qui, en assistant à une de nos rencontres, ont collaboré à ses travaux et ont enrichi ses réflexions. À toutes les citoyennes et tous les citoyens du quartier, les membres du conseil vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations. Cette tribune vous appartient. Elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y a de l'intérêt de chacun d'y participer.

Merci tout particulièrement aux membres du Conseil de quartier, mesdames Liane Bourdages, Nathalie Paquet-Bélanger, Cynthia Fauteux, Samar Ibnourachick, Manon Talbot, Lise Villeneuve ainsi que messieurs André Dalaire, Jean Guylar Darcelin et Agustin Melo-Rejas, toutes des personnes bénévoles qui n'ont pas ménagé temps et effort pour bien représenter les intérêts et les préoccupations des citoyennes et des citoyens du quartier, pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu. Il faut mentionner que

mesdames Nathalie Paquet-Bélanger, Samar Ibnourachick et Manon Talbot ont décidé de mettre fin à leur participation au Conseil au cours de l'année 2020.

Merci aux professionnels de l'Arrondissement des Rivières, MM. Michel Hubert, Christian Lepage, Sébastien Paquet ainsi que Mme Nathalie Cournoyer qui sont venus présenter leurs projets de modifications de zonage lors des assemblées publiques de consultation et ont répondu aux questions des citoyennes et des citoyens.

Merci pour le travail de Mme Sheila Benoît, notre secrétaire de soutien.

Merci à tous ceux qui ont participé à tout mettre en œuvre pour la rédaction du rapport annuel.

Merci à Mme Dominique Tanguay, M. Patrick Paquet, nos collaborateurs comme conseillers municipaux qui transmettent l'information et assurent le suivi auprès de la Ville de Québec.

Un merci très spécial à Mme Hélène St-Pierre, Mme Mylène Daoust, MM. Mario Demeule et Jason Fournier, conseillers en consultations publiques, pour leur dévouement et leur professionnalisme, ce qui assure le bon déroulement de nos rencontres.

Merci à Mme Marie-Ève Gagnon, qui a fait un formidable travail bénévole depuis plusieurs années pour alimenter l'information sur la page Facebook du conseil de quartier.

Lise Bilodeau, présidente

ANNEXE 1 – États financiers

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTATS FINANCIERS

(non vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2020

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	718	846
	<u>718</u>	<u>846</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme	0	0
Actif net (déficit)		
Non affecté	718	846
	<u>718</u>	<u>846</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-
Lebourgneuf :

SIGNÉ

Lise Villeneuve, trésorière

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec / Fonctionnement	724	1 965
Autres revenus	0	0
	<hr/>	<hr/>
Charges		
Fonctionnement	976	1 956
	<hr/>	<hr/>
Excédent des produits par rapport aux charges	(252)	9
Actif net non affecté au début de l'exercice	382	391
	<hr/>	<hr/>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	130	382
	<hr/>	<hr/>

ANNEXE 2 – Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2020

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-02-19	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21712Cb, R.C.A.2V.Q. 262	Angle d'éloignement – boulevard Lebourgneuf/rue de L'Islet)	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de suspendre le processus de modification réglementaire, afin qu'un comité composé des résidents, des commerçants et des élus soit formé pour identifier des solutions rapidement. Considérant les arguments apportés de part et d'autre (résidents et commerçants) qui sont louables et pertinents,	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-06-17	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21116Mb - R.C.A.2V.Q. 269	Relocalisation de la succursale – SAQ (intersection des boulevards Robert-Bourassa et Bastien)	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 269	Le projet de règlement est adopté tel quel.

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-06-17	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21613Mb, 21617Ra, 21626Hc, 21627Hc et 21628Hc - R.C.A.2V.Q. 268	Projet Quartier Louis Quatorze – intersection du boulevard Pierre-Bertrand et de la rue de la Gandolière	À la majorité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 268	Le projet de règlement est adopté tel quel.
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-09-16	Projet de modification intitulé Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21706Cb et 21709Cd, R.C.A.2V.Q. 264	Concessionnaires automobiles - Galeries de la Capitale)	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 264	Le projet de règlement est adopté tel quel.
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-09-16	Projet de modification intitulé Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21407Ha, R.C.A.2V.Q. 266	Boulevard Saint-Jacques – écran visuel)	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.6V.Q. 266	Le projet de règlement est adopté tel quel.
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/>	Projet de modification intitulé Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21328Cb et 21332Cb, R.C.A.2V.Q. 272	Intersection de la rue du Calcaire-boul. Pierre-Bertrand - district Neufchâtel-Lebourgneuf, quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf)	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter les modifications à la zone 21332Cb, mais de poursuivre l'analyse de celles à la zone 21328Cb, le tout sous	Le projet de règlement n'est toujours pas adopté.

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Date : 2020-09-16			réserve de discussions entre les requérants, la Ville, et les voisins.	
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-10-13	Projets de modification intitulés Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur les lots numéro 1 033 690, 1 036 499 et 1 051 888 du cadastre du Québec Règlement R.C.A.2V.Q. 278 et Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur les lots numéro 1 033 690, 1 036 499 et 1 051 888 du cadastre du Québec Règlement R.C.A.2V.Q. 279	Centre de distribution IGA – boulevard des Gradins	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter les projets de Règlement R.C.A.2V.Q. 278 et 279	Les projets de règlement sont adoptés tels quels.

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-10-13	Projet de modification intitulé Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21609Mb, 21610Hc, 21611Hc et 21612Hc., Règlement R.C.A.2V.Q. 284	Projet de condos LB9 – rue des Métis)	<p>À l'unanimité, il est recommandé, au conseil d'arrondissement des Rivières, d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21609Mb, 21610Hc, 21611Hc et 21612Hc, RCA2VQ.284 (Projet de condos LB9 – rue des Métis) en considérant les propositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les normes d'Hydro-Québec quant à la distanciation entre les habitations et une ligne hydroélectrique; • Tenir compte davantage des problématiques liées aux enjeux de circulation sur le boulevard des Gradins; • Analyser le nombre d'habitations additionnelles par rapport au nombre d'étages des bâtiments. 	Le projet de règlement est adopté tel quel.

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-11-18	Projets de modification intitulés Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation et une demande d'occupation sur le lot 1 146 919 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 285, et R.C.A.2V.Q. 286.	7685, rue Émile-Fleury	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter les projets de règlements R.C.A2V.Q. 285 et R.C.A2V.Q. 286. Cependant, on souligne l'obligation de mettre aux normes le bâtiment et que la Ville a eu un manque pour ne pas être intervenue en dix ans alors que des inspecteurs ont visité le bâtiment.	Les projets de règlement sont adoptés tel quel.
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-11-18	Projet de modification intitulé Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 65117Hb, 65118Hc, 65119Hc et 65120Hb. Règlement R.C.A.6V.Q. 288	Nombre maximal de logements	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter les projets de Règlement R.C.A.2V.Q. 288 en changeant à 28 le nombre maximal de logements dans la zone 65120Hb.	À la suite de l'assemblée publique de consultation, le projet de règlement a été modifié relativement aux éléments suivants : zone 65120Hb : le nombre de logements maximum autorisé pour un bâtiment de type isolé est de 28 logements.
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-12-16	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21746Mc, 21747Mc et 21749Mc, Règlement R.C.A.2V.Q. 283	Quartier Mosaique – 2009 et 2013, boulevard Lebourgneuf)	À l'unanimité, le conseil de quartier recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21746Mc, 21747Mc et 21749Mc.	Le projet de règlement est adopté tel quel.

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2020-12-16	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21709Cd, Règlement R.C.A.2V.Q. 290	Marché Adonis – 1700, rue Bouvier	À l'unanimité, le conseil de quartier recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement en considérant la proposition suivante : Demander au promoteur de prolonger l'aménagement de bacs de plantation tout au long de la terrasse.	Le projet de règlement est adopté tel quel.